



MUNICIPALITÉ DE
Grande-Vallée

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DE RÈGLEMENT

Avis public est par la présente donné :

QUE le conseil de la municipalité de Grande-Vallée a adopté, en séance ordinaire le 11 janvier 2021, le **règlement numéro 2020-08 concernant le programme complémentaire à celui de la SHQ.**

QUE les intéressés peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau de la municipalité aux heures habituelles d'affaires.

Donné à Grande-Vallée, ce 5^E jour de février 2021

Ghislaine Bouthillette
Secrétaire-trésorière et directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché le présent avis public concernant le règlement concernant le programme complémentaire à celui de la SHQ numéro 2020-08 sur le panneau d'affichage à l'hôtel-de-ville et sur le site internet de la municipalité le 5e jour de février 2021.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 5 février 2021

Ghislaine Bouthillette
Secrétaire-trésorière et directrice générale